Envoyé en préfecture le 03/04/2024
Reçu en préfecture le 03/04/2024
Publié le
ID : 060-216004085-20240402-DEL20240204003-DE

Département de l'Oise
Arrondissement de Beauvais
Canton de Chaumont en Vexin
Commune de
MONTAGNY EN VEXIN

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS

DU CONSEIL MUNICIPAL

Délibération N° 2024-02-04-003

SEANCE du 2 Avril 2024

DATE DE CONVOCATION

07/03/2024
DATE D'AFFICHAGE

07/03/2024

NOMBRE DE CONSEILLERS

En exercice : 13
Présents : 11
Votants : 13

Objet : Admission en non valeur

Acte rendu exécutoire après dépôt en Préfecture
le
- 3 AVR. 2024

et publication ou notification
du
- 3 AVR. 2024

Le Maire,
Pour le Maire empêché,

L'Adjoint
Jean-Luc CATTET, Adjoint

Loïc TAILLEBREST

L'an deux mil vingt-quatre, le 2 avril à 20 heures 30 , le Conseil Municipal, légalement convoqué, s'est réuni à la Mairie de Montagny en Vexin, sous la présidence de Monsieur Loïc TAILLEBREST, Maire

Étaient présents: TAILLEBREST Loïc, CATTET Jean-Luc, GUERINEAU Christophe, EPAGNEUL Gaëtan, DEVILLER Franck, VERLEY Clémence, PASCOT Aurélie, DEVOUASSOUD Eric, BEAUSSART Gérard, GESLAND Sophie, MICHEL Marie-Christine
Absents excusés : GESSAT Cécile pouvoir à Jean-Luc CATTET, DOULUT Didier pouvoir à Christophe GUERINEAU
Secrétaire de séance : Gaëtan EPAGNEUL

Monsieur le Maire présente une liste d'admission en non valeur (Titres irrécouvrables) transmise par le Service Comptable de Méru s'élevant à 35 euros. Il propose au Conseil Municipal d'accepter cette liste, de procéder aux inscriptions budgétaires nécessaires.
Un vote a lieu.
Contre 0 Abstention 0 Pour 13
La délibération est adoptée.

Le secrétaire de séance
Gaëtan EPAGNEUL

Pour Le Maire empêché
Jean-Luc CATTET, Maire Adjoint
Le 3 avril 2024

MAIRIE DE MONTAGNY EN VEXIN